



## J'ai un Contrat sans date.

Par **liliHL**, le **10/10/2016** à **14:10**

Bonjour, je suis actuellement en CDD, mon contrat es sans date, je remplace une femme qui es en arrêt, mais mon chef ma fait un papier ( signe et tamponner ) en disent que je serait à son service jusqu'au mois de décembre 2016, cela veux dire que le contrat s arretera la ?, et si il me propose une autres date , ou un CDI, je pourrais refusé ?, je pourrais partir de moi même, et avoir mes droit ? Ou cela sera un refuse de contrat ?... Je suis perdu..